SÉANCE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CHRISITNE

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Christine, tenue le 28 février 2019, à compter de 19h00, au Centre municipal situé au 629 rue des Loisirs, sous la présidence de monsieur le maire Jean-Marc Ménard; cette séance est tenue selon les dispositions du règlement municipal et du Code municipal.

Sont présent :

Les conseillers:

Conseiller #2 : Monsieur Simon Dufault Conseiller #3 : Monsieur Serge Chabot

Conseiller #4: Poste Vacant

Conseiller #5 : Madame Francine Brasseur Conseiller #6 : Monsieur Gilbert Grenier

Absent: Conseiller #1: Monsieur Normand Roy

Sont également présents :

Madame Caroline Lamothe, Directrice générale, greffière et secrétaire-trésorière

La séance extraordinaire débute à 19h15

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

59-02-2019

Sur proposition de monsieur Simon Dufault

Il est résolu que l'ordre du jour soit adopté tel qu'il a été rédigé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2. <u>NOMINATION DE MADAME VALÉRIE BOMBARDIER AU POSTE DE SECRÉTAIRE ADMINISTRATIVE</u>

60-02-2019

Sur proposition de monsieur Serge Chabot

Il est résolu que la municipalité de Sainte-Christine procède à l'embauche de madame Valérie Bombardier au poste de secrétaire administrative.

Que la municipalité de Sainte-Christine accepte le contrat tel que proposé par Mme Bombardier et le tout sujet à une période probatoire de six (6) mois consécutifs.

3. TRAVAUX ROUTIER 2019, PAVAGE DU CHEMIN DANDY

61-02-2019

Sur proposition de monsieur Gilbert Grenier,

Il est résolu que la Municipalité de Sainte-Christine accepte la soumission de la compagnie Pavage Drummond inc. au montant de 300 823.17 \$ (taxes incluses) soit retenue, étant la plus basse soumission reçue conforme.

Les documents d'appel d'offres, la soumission et la présente résolution forment la convention liant les parties.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. <u>DEMANDE D'ENTENTE DE PAIEMENT POUR LE MATRICULE</u> #8853 44 4036

62-02-2019

Sur proposition de monsieur Gilbert Grenier,

Il est résolu que la Municipalité de Sainte-Christine accepte une entente de paiement avec les propriétaires du matricule # 8853 44 4036.

Que les propriétaires ont jusqu'au 31 décembre 2019 pour payer les soldes dus pour les années 2017 et 2018 incluant les intérêts.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. <u>DATE POUR LA RENCONTRE AVEC LES CITOYENS</u> <u>CONCERNANT L'ÉGLISE</u>

63-02-2019

Sur proposition de monsieur Simon Dufault

Il est résolu que le Conseil de la municipalité de Sainte-Christine désire rencontrer les citoyens le 18 mars 2019 à 19h30 et ce, au Centre municipal. Les citoyens sont invités pour discuter avec les élus concernant l'avenir de l'église;

Que les citoyens sont invités à répondre à un sondage envoyé par la poste et ce, concernant l'avenir de l'église et émettre des commentaires. La date limite pour remettre les réponses au sondage est le 15 avril 2019 à 19h00 et sera suivi, du dépouillement des réponses au Centre municipal à 19h00.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6. ENTENTE DE PAIEMENT POUR LE LOT 5 854 377

64-02-2019

Sur proposition de madame Francine Brasseur

Il est résolu d'accepte l'entente de paiement signée par le propriétaire du lot # 5 854 377 et M. Jean-Marc Ménard représentant de la municipalité et ce, pour le solde restant.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7. <u>PÉRIODE DE QUESTIONS</u>

M. Ménard répond aux Questions des citoyens, aucune question

8. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

65-02-2019

Considérant que l'ordre du jour est épuisé;

Sur proposition de monsieur Simon Dufault Il est résolu que l'assemblé soit levée à 20h34

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ